

Relevé de votes de l'AG des personnels et des étudiants du 4 décembre 07

(L'assemblée s'est tenue de 12h45 à 15h . 500 présents en moyenne. Bureau mixte, enseignant/étudiant.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1.Actualité du mouvement
- 2.Perspectives d'action
- 3.Condition de validation du semestre)

Cinq points ont été mis au vote à la demande de l'assemblée.

Les résultats des votes à main levée se sont avérés suffisamment distinctifs pour que l'on admette le principe de « la majorité visuelle ».

- L'AG demande l'abrogation de la loi LRU.
- L'AG demande l'organisation d'un vote administratif de l'ensemble des personnels de Lille 3 sur la question de l'abrogation de la loi.
- L'AG admet que figure à l'ordre du jour de la prochaine assemblée l'examen des conditions d'une désignation de personnels pour la Coordination Nationale.
- L'AG demande qu'officiellement soit invitée à Lille 3 pour débat Madame la Ministre de L'Enseignement Supérieur.
- L'AG est favorable à l'organisation d'une rencontre avec les élus locaux et régionaux.
- L'AG demande que soit prévue dans chaque UFR, à l'initiative des personnels, une assemblée générale tripartite (étudiants/enseignants/administratifs) pour qu'informations et analyses s'échangent autour de la loi, et pour que les réflexions s'engagent sur les conditions de validation du semestre.